



## **Commission « Préservation du milieu aquatique » de la CLE**

### **Les Espèces Exotiques Envahissantes sur le SAGE Sambre Mise en œuvre du SDAGE – disposition A-7.2**

**Réunion du Mercredi 3 mai 2023  
9 H 30 - MARBAIX**





# Ordre du jour



- *Rappel des enjeux liés au Espèces Exotiques Envahissantes sur le SAGE*
  
- *Présentation du travail réalisé et en cours par Sylvain MAREE, stagiaire EEE pour le PNR de l'Avesnois (mise à jour de la localisation et de la liste des espèces, développement d'une stratégie locale) :*
  - *Proposition de constitution d'un réseau local de veille*
  - *Mise en place d'une charte de non diffusion auprès des professionnels*
  - *Proposition d'actions*



## Disposition du SDAGE Artois Picardie 2022-2027 :

Enjeu A : Préserver et restaurer la fonctionnalité écologique des milieux aquatiques et des zones humides

Orientation A-7 : Préserver et restaurer la fonctionnalité écologique et la biodiversité

## Disposition du SAGE Sambre :

Enjeu 2 : Préserver durablement les milieux aquatiques

Sous-enjeu 1 : Atteindre une gestion écologique des milieux aquatiques et concilier la pratique des usages avec la préservation des milieux aquatiques

## Objectif 1D. Lutter contre la prolifération des espèces invasives. (disp 98 à 108)

- ⇒ Définir et expérimenter des techniques de lutte efficaces (passe par l'animation d'un réseau d'acteur locaux)
- ⇒ Mettre en œuvre des actions de lutte (passe par la mutualisation des connaissances et la coordination des actions des gestionnaires)
- ⇒ Favoriser l'utilisation d'espèces locales et adaptées aux milieux aquatiques (réclame une communication adaptée)
- ⇒ Limiter la prolifération (demander la prise en compte des EEE dans les travaux soumis à avis du SAGE)

## Règlement du SAGE : Art 7 règle 12

« Utilisation d'espèces locales adaptées aux milieux et écosystèmes pour toutes plantations en milieu aquatique »

## Disposition A-7.2 ( ) : Limiter la prolifération d'espèces exotiques envahissantes\*

Les maîtres d'ouvrage d'opération de restauration et d'entretien des milieux aquatiques\*, les SAGE ou les autorités portuaires améliorent la connaissance sur la localisation des espèces exotiques envahissantes\* et mettent en place des moyens de lutte et de suivi visant à les éradiquer si possible ou à contrôler leur prolifération.





## Les EEE, une priorité de la feuille de route 2022 – 2025

- **La CLE réunie le 24 octobre dernier a validé la feuille de route à 3 ans pour la mise en compatibilité avec le nouveau SDAGE**
  
- **Pour mémoire : la Thématique a été placée en hautement prioritaire dans la feuille de route avec :**
  - **La prévision d'un travail dès 2023 via un stage de 6 mois**
  - **La prise en compte de la stratégie régionale de lutte contre les EEE (DREAL CNBL et CEN)**
  - **Une exploitation des résultats d'études en 2024**
  - **Objectifs de concrétiser des actions à partir de 2025**





# Stage sur les espèces exotiques envahissantes du PNRA et du SAGE de la Sambre

Sylvain Marée

Maître de stage : Luc Girardot

# Plan de la stratégie du stage

---

I) Collecte de données

---

II) Inventaires terrains

---

III) Hiérarchisation et priorisation de gestion

---

IV) Réseau de veille sur les EEE

---

V) Charte de bonnes pratiques sur les EEE

---

VI) Communication

---

VII) Perspectives

# I) Collecte de données

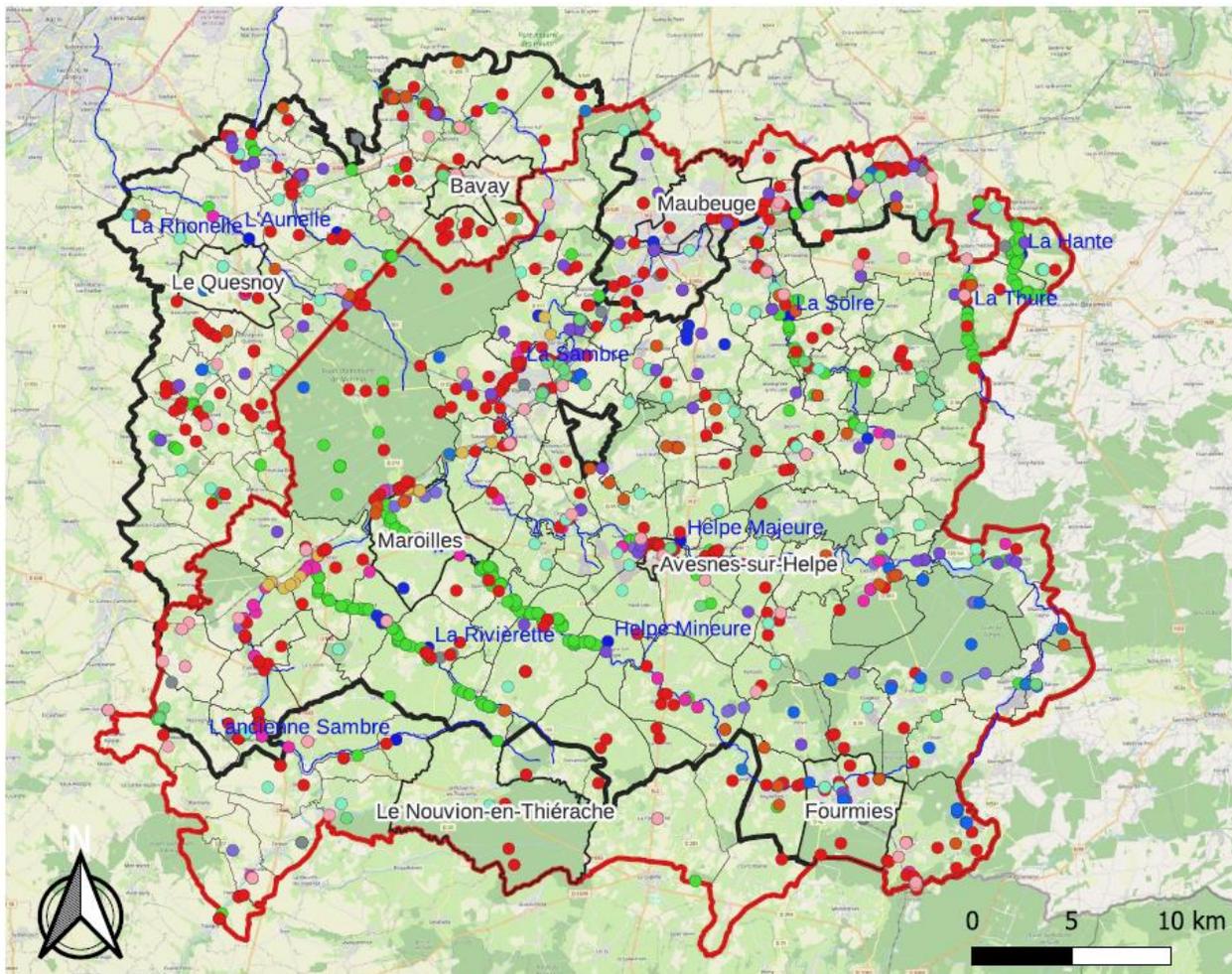
→ Transmission d'un questionnaire sur la gestion et la localisation des EEE sur le territoire du PNRA et du SAGE SAMBRE

- EPCI - GEMAPI : communautés de communes, communautés d'agglomérations
- Syndicats de cours d'eau
- VNF, Fédération de pêche du Nord, CEN Haut de France, Conservatoire Botanique de Bailleul, Base de donnée SIRF, FREDON, Fédération agréé des piégeurs du Nord .. etc
- ...



# EEE Végétales : Données DIGITAL2 → Plus de 40 espèces !

## Localisation des principales Espèces Exotiques Envahissantes végétales sur le Parc Naturel Régional de l'Avesnois



### Espèces exotiques envahissantes

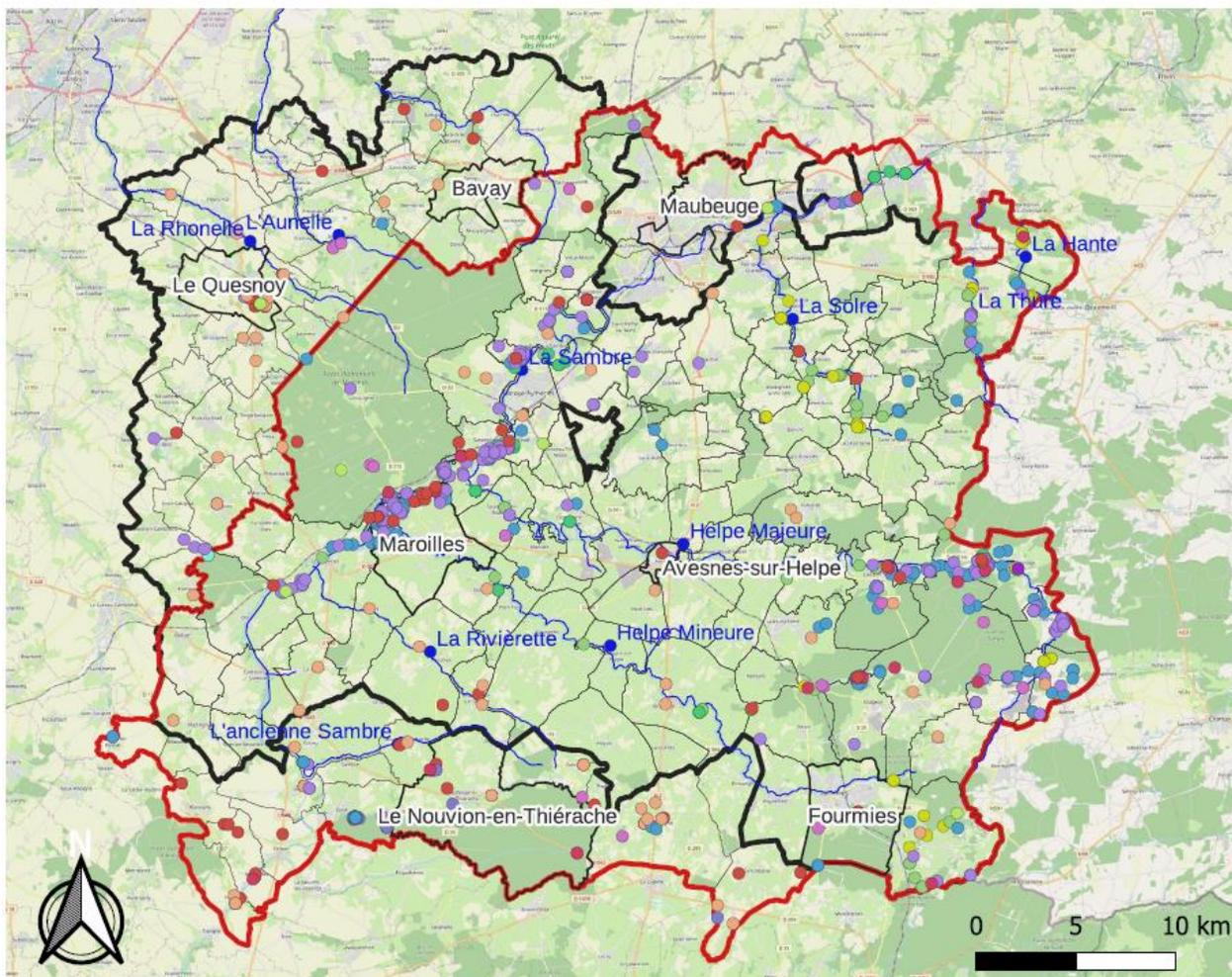
- Balsamine de l'himalaya
- Berce du Caucase
- Buddleia de David
- Élodée du Canada
- Élodée de nuttall
- Hydrocotyle fausse renoncule
- Laurier cerise
- Lentille d'eau minuscule
- Renouée du Japon
- Robinier faux acacia
- Seneçon du Cap
- Solidage du Canada
- Solidage géant
- Symphorine blanche
- Vigne vierge
- ▭ Périmètre SAGE Sambre
- ▭ Périmètre PNRA



©IGN - BD TOPO®, 2021  
SAGE © SMPNRA au titre du SAGE de la Sambre, 2006  
CBNBL, 2023  
OpenStreetMap

# EEE Animales : ajouter les espèces de SIRF

Localisation des espèces exotiques envahissantes animales sur le Parc Naturel Régional de l'Avesnois



Espèces exotiques envahissantes

- Bernache du Canada
- Carassin commun
- Carpe commune
- Écrevisse américaine
- Écrevisse de Californie
- Écrevisse de Louisiane
- Ouette d'Égypte
- Perche soleil
- Poisson chat
- Pseudorasbora
- Ragondin
- Rat musqué
- Rat surmulot
- Raton laveur
- Tortue de Floride
- ▭ Périmètre du SAGE
- ▭ Périmètre du parc

©IGN - BD TOPO®, 2021  
SAGE © SMPNRA au titre du SAGE de la Sambre, 2006  
FDAPPMAN, 2023  
CPIE Aisne antenne Thiérache, 2023  
SIRF, 2021  
OpenStreetMap



# II) Inventaires terrains

- Réalisés en priorité le long des cours d'eau des sites Natura 2000
- Concertation à l'interne pour valider la méthode d'inventaire
- Données transférées sur DIGITAL2, SIRF et CLICNAT

Fiche relevé EEE

Priorité .....

Numéro de fiche	
Responsable relevé	
Date du relevé	
Nom de la commune	
Coord. Lambert X	
Coord. Lambert Y	
Nom du cours d'eau	
Catégorie	1. Domestique
du cours d'eau	2. Non domestique
Situation	9. source
	10. berge gauche
	11. berge droite
	12. 2 rives
	13. lit
	14. île
	15. bras mort
	16. autre

Espèces	
11. Balsamine de l'Himalaya	
12. Berce du Caucase	
13. Renouée a) du Japon	
b) de Sakhaline	
c) de Bohême	
d) à épis nombreux	
14. Azolle fausse-filicule	
15. Jussie à grandes fleurs	
16. Hydrocotyle fausse-renouée	
17. Myriophylle du Brésil	
18. Elodée a. du Canada	
b. de Nuttall	
19. Lagarosiphon élevé	
20. Lentille d'eau a) minuscule	
b) à turions	
Autre : .....	

Etat de l'observation	
3. A confirmer	
4. Détermination a) in-situ	
b) ex-situ	

Taille de la population	
4. Longueur en amont du point (m) :	
5. Longueur en aval du point (m) :	
6. Largeur (m) :	

Valeur effectifs	
Nombre : .....	
c) Précis	
d) Estimé	

Altération de la berge	
7. Piétement	
8. Ripisylve a) absente	
b) trouée	
9. Obstacle*	
10. Berge artificielle : .....	
11. Rejet*	
12. Autre	

\* : à indiquer si prolifération végétale est :  
- en amont de l'obstacle  
- en aval de du rejet

Type de localisation	
3. Individu	
4. Zone	
Sociabilité	
6. Isolément	
7. En groupes	
8. En troupes	
9. En petites colonies	
10. En peuplement	
Homogénéité de la population	
7. Monospécifique	
8. Mélange avec indigènes	
9. Mélange avec balsamine	
10. Mélange avec renouées	
11. Mélange avec herce	
12. %-age de la 2 <sup>e</sup> : .....	

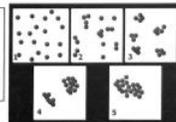
Distance au cours d'eau	
4. ≤ 5m	
5. Plaine alluviale	
6. Autre	
Invasion de la berge	
6. Totale	
7. Pied de berge	
8. Milieu de berge	
9. Crête de berge	
10. Hors berge	

Usage du terrain	
10. Boed de route / chemin de fer	
11. Chemin de terre / halage	
12. RAVeL	
13. Jardin	
14. Friche	
15. Pâturage	
16. Culture (maïs / autre)	
17. Zone de loisir	
18. Autre : .....	

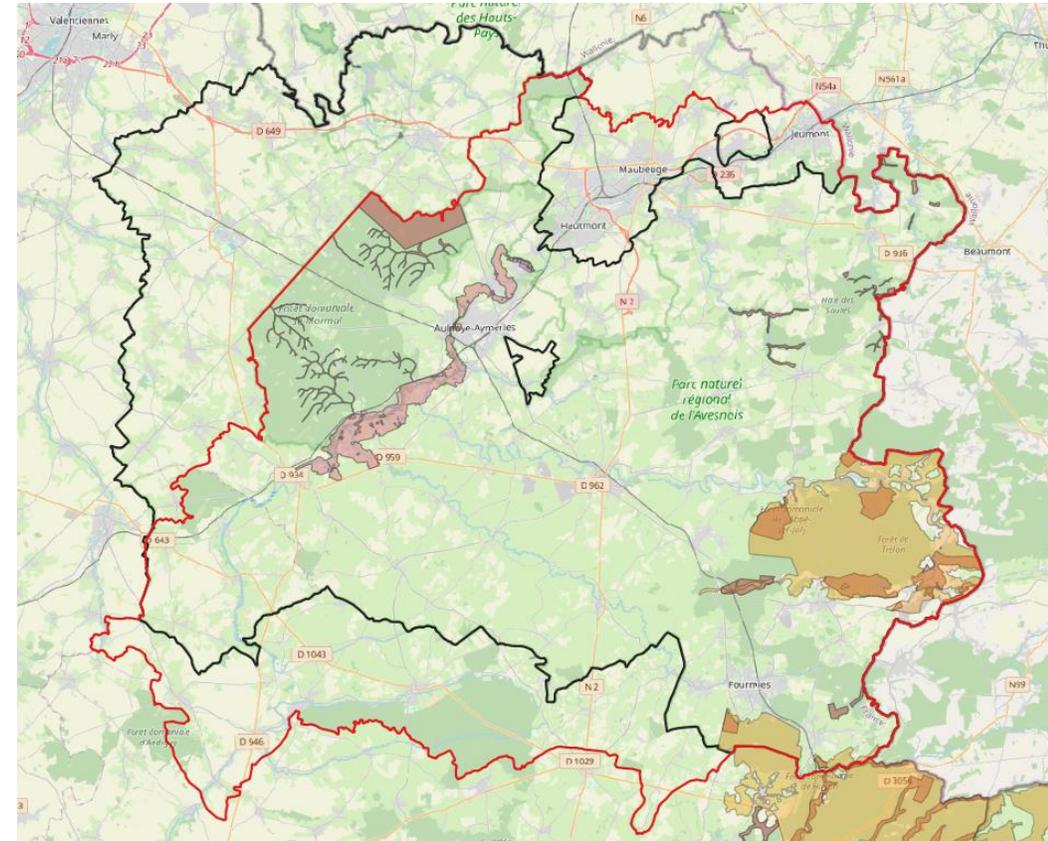
Commentaires :

Photos :

1 : Isolément
2 : En groupes
3 : En troupes
4 : En petites colonies
5 : En peuplement



Parc naturel régional de l'Avesnois  
Maison du Parc "Grange d'Imise"  
D.P. 11 203  
4, cour de l'Abbaye  
59550 Maunies  
Tél. 03 27 77 51 60  
E-mail : contact@parc-naturel-avesnois.fr



### III) Hiérarchisation et priorisation de la gestion sur les sites envahis

- Au vu du nombre d'espèces et de sites envahis, la priorisation est nécessaire
- Priorisation centrée sur les milieux aquatiques (en lien avec le SAGE)

Hiérarchisation des espèces par risque de prolifération

*Croisée avec*

Enjeux des cours d'eau du territoire

# Hiérarchisation des espèces par risque de prolifération

## Protocole ISEIA

- Potentiel de dispersion (**note sur 3**)
- Impact négatif sur les espèces autochtones (**note sur 3**)
- Altération des fonctions de l'écosystème (**note sur 3**)
- Colonisation d'habitats à haute valeur conservatoire (**note sur 3**)

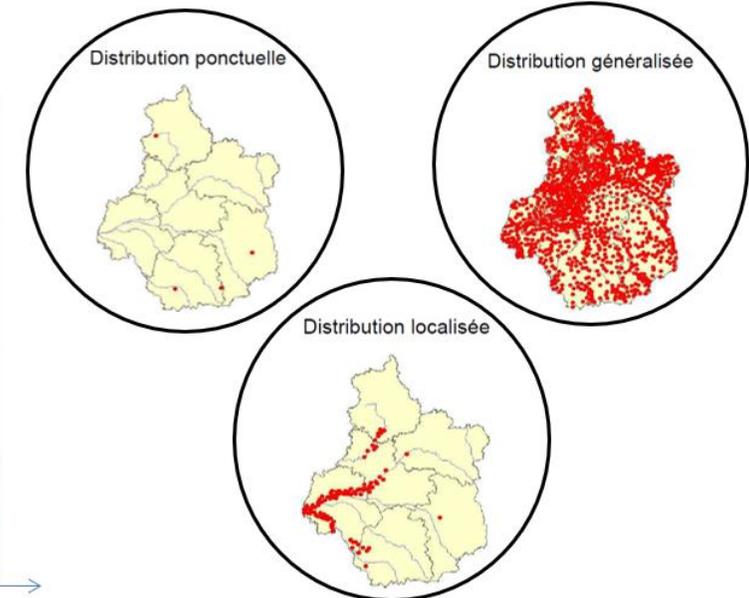
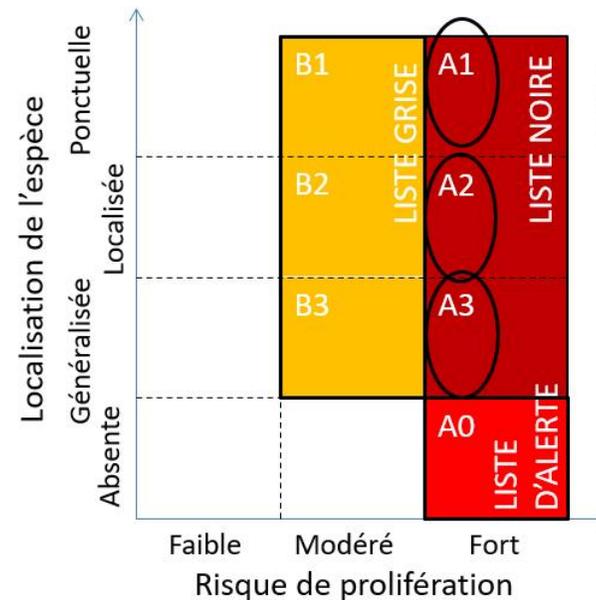


Score ISEIA	Catégorie de liste
11-12	A (liste noire)
9-10	B (liste de surveillance)
4-8	C

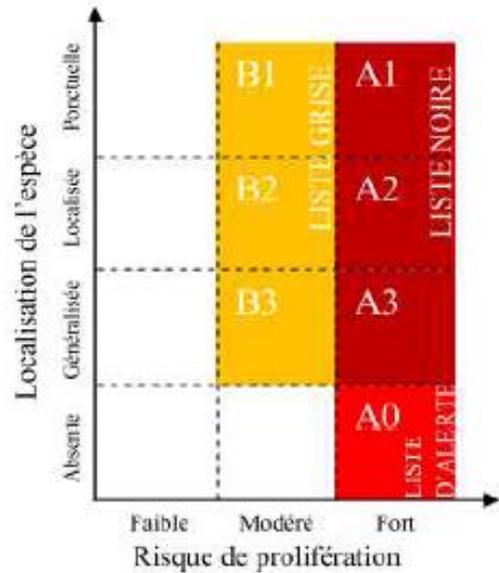
ET

## Distribution sur le territoire

- Ponctuelle : 1
- Localisée : 2
- Généralisée : 3



# Hiérarchisation par espèces croisée avec les enjeux des cours d'eau



**ET**

Carte des enjeux des cours d'eau du territoire

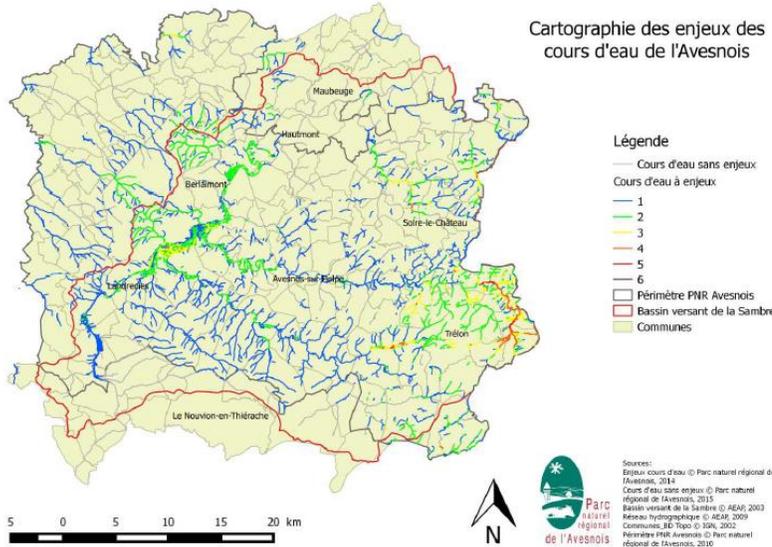


Figure 11: Cartographie des enjeux des cours d'eau de l'Avesnois

**Enjeux :**

**Échelle SAGE**

Zones humides

**Échelle Parc**

Zones de cœur nature

Corridors écologiques

**Échelle du département**

Espaces Naturels Sensibles

**Échelle de la Région**

Terrains du CEN

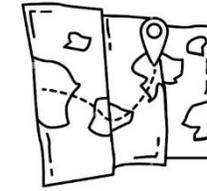
Réserves naturelles régionales

...

		Localisation de l'espèce			
		3 enjeux ou plus	2 enjeux	1 enjeu	Aucun enjeu
Risque de prolifération	A1	1 prioritaire	1	1	2 prioritaire
	A2	2	2	3 prioritaire	3
	A3	3	4 prioritaire	4	4
	B2	4	5	5	5
	A0	Surveillance			



## IV) Réseau de veille



- Objectif : tenir à jour la localisation des EEE et la gestion associée sur le territoire

### ACTEURS CONTACTÉS :

#### État

Agence de l'eau  
OFB  
ONF  
Voies Navigables de France  
DREAL Hauts-de-France  
DDTM  
Lieutenants de loutellerie

#### GEMAPI

Agglomération Maubeuge Val de Sambre  
Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien des  
Cours d'Eau de l'Avesnois  
Communauté de communes du Pays de Mormal  
Syndicat d'aménagement et de gestion des milieux  
aquatiques Oise amont (et ses EPCI)

#### Acteurs de l'Aisne

PETR Pays de Thiérache  
CC Thiérache Centre  
CC Sambre et Oise  
CPIE Antenne Thiérache

#### Associatif

Fédération Départementale de pêche du Nord  
Fédération des chasseurs du Nord  
Association préservation et valorisation du  
grand Marais de Maroilles  
Association des piégeurs

#### Inter-SAGE

Syndicat Mixte Escaut et Affluents  
Contrat de rivière Sambre

#### Expertise

Conservatoire Botanique National de Bailleul  
FREDON Hauts-de-France  
CEN Hauts-de-France  
Groupe Ornithologique du Nord  
Forum des Marais Atlantiques

#### Collectivités

Services de voiries du département  
Conseils Départementaux du Nord et de  
l'Aisne

# Les deux types d'acteurs

## Acteurs d'alerte

Quand ils constatent la présence d'une EEE sur leur territoire :

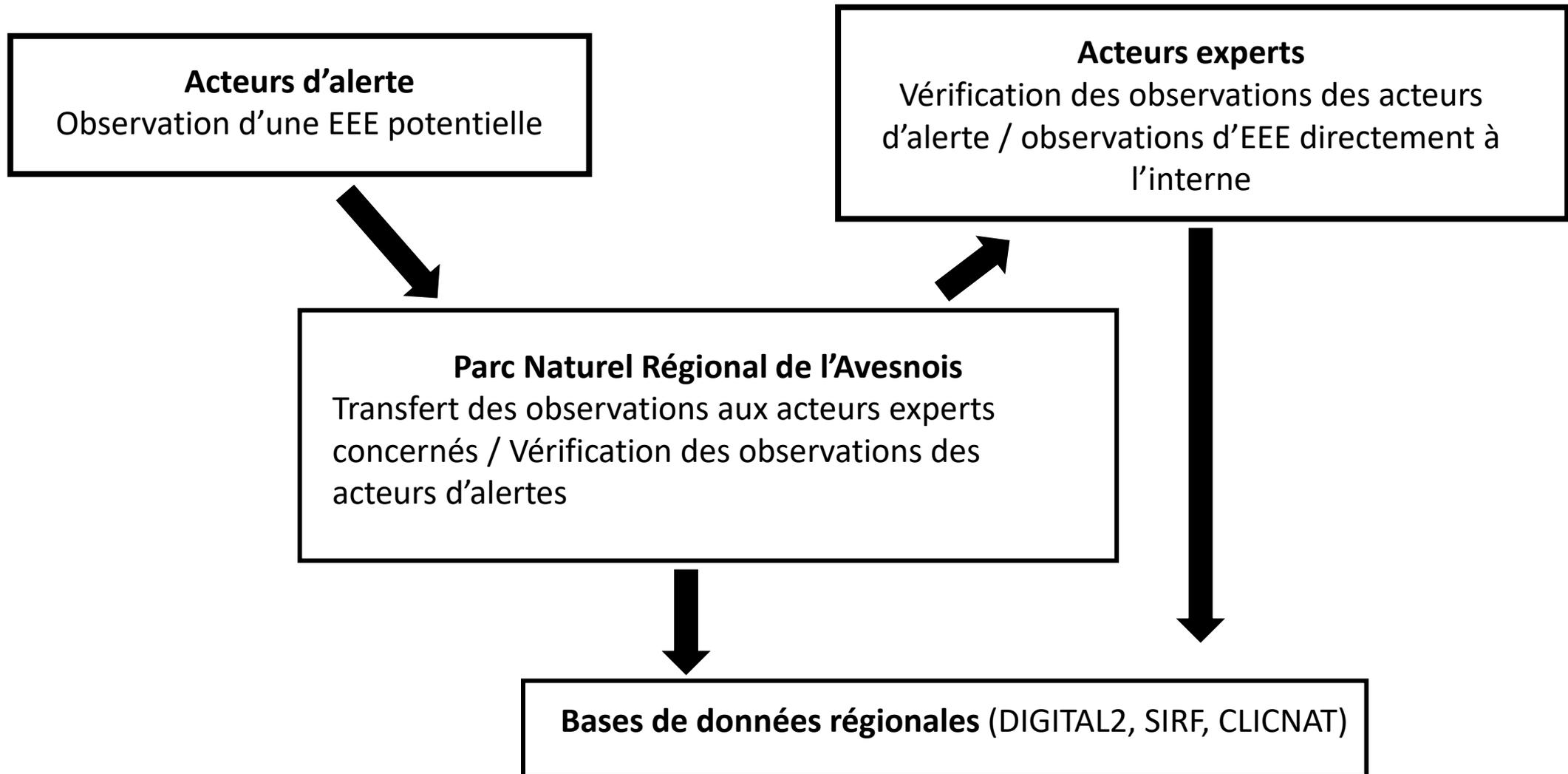
→ Envoyent une photographie et la localisation des EEE constatées au Parc Naturel Régional de l'Avesnois

## Acteurs experts

- Reçoivent les données d'identification (photographies) et de localisation des acteurs d'alerte → vérifient sur le terrain
  - Relèvent la présence d'EEE sur leur territoire
- Rentrent les données sur les bases de données régionales

Première proposition d'acteurs experts:  
Acteurs GEMAPI; CPIE Antenne Thiérache; GON

# Schéma du transfert d'information au sein du réseau de veille



# Moyens de remonter l'information

- **Acteurs d'alertes**

Contactent le PNRA et envoient une photo ainsi que la localisation GPS de la station



- **PNRA**

Redistribue les observations à confirmer aux acteurs experts / vérifie directement les observations sur le terrain et les rentre dans les bases de données régionales



- **Acteurs experts**

Remplissent les observations sur les bases de données (DIGITAL2, SIRF, CLICNAT)



Partager et consulter les expériences de gestion sur centre de ressource EEE <http://especes-exotiques-envahissantes.fr/>



# Animation du réseau (1)



- Une réunion par an (début printemps) organisée par le Parc dans ses locaux :
  - Bilan de l'année : localisation(extraction digital, sirf et clicnat) et gestion des espèces sur le territoire
  - Présentation des espèces émergentes et proches du territoire à surveiller
  - Discussion autour des actions à entreprendre pour l'année
  - Discussion autour de l'évolution potentielle du fonctionnement du réseau de veille
  - Visites terrain sur des sites de gestion
  - Interventions d'experts
  - Retours d'expériences de gestion

# Animation du réseau (2)



Animation en continu :

- Relai des opportunités de formations sur les EEE (identification, lutte) organisées par différentes structures régionales (Conservatoire Botanique National de Bailleul, Office Français de la Biodiversité, FREDON, Fédération régionale des CPIE ...)
- Relai des supports d'information sur les EEE :
  - Guide de Bailleul
  - Guide espèces animales invasives du bassin Artois-Picardie

# V) Charte de non diffusion des EEE

- Objectif : limiter l'introduction d'EEE sur le territoire du PNRA

## Contenu :

Liste d'EEE à ne pas commercialiser  
(EEE présentes sur le territoire)  
Liste d'espèces de substitution



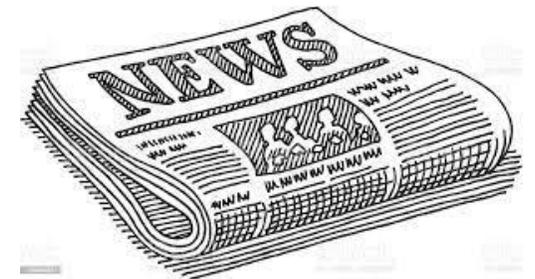
## Contacts par téléphone :

- Pépinières
- Paysagistes
- Jardineries



## Outils :

- Réunion avec les intéressés suivi de la signature officielle
- Affiche à transmettre aux adhérents
- Article de presse pour valoriser les adhérents



# VI) Communication

- Réédition des plaquettes d'informations pour les communes et le public
- Mise à jour du site internet du SAGE SAMBRE (liens vers les outils régionaux, fiches espèces ...)

## Quelques espèces présentes en Avesnois



... et d'autres, telles que l'Azolée fausse Ricule, l'Éclode de Nuttal, l'Éclode du Canada, les Asters Américains, le Sotage du Canada et le Cerisier Tardif.

## Quels sont leurs impacts ?

**Écologiques** : la prolifération de ces espèces entraîne une régression voire une extinction des espèces locales.

**Exemple** : Pissenlits ordinaires. Elles nuisent à l'agriculture toutes les deux légèrement respectivement en Avesnois ou dans les vallées de la Somme.

**Santé publique** : certaines plantes exotiques envahissantes peuvent produire du pollen allergène, entraîner des problèmes respiratoires, et causer des brûlures...

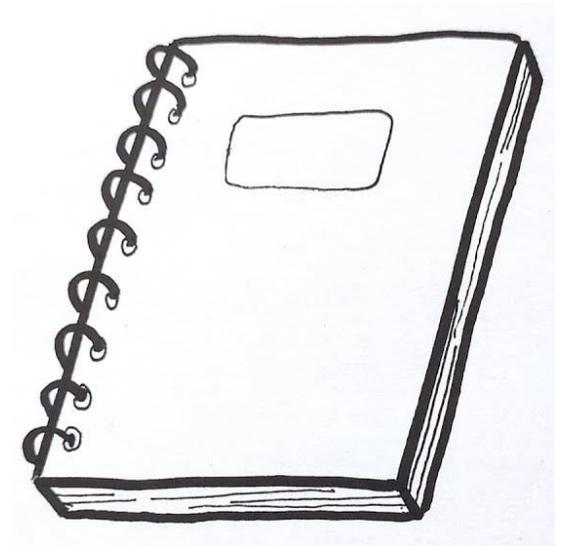
**Exemple** : La Brèche du Clouéon produit de la sève qui peut engendrer des brûlures cutanées.

## Contacts

Si vous rencontrez une de ces invasives, merci de contacter le Parc Naturel Régional de l'Avesnois

**Pôle milieux naturels et eau**  
Guillaume CAFFIER  
Chargé de mission milieux bleus  
Tél. : 03 27 77 51 80  
guillaume.caffier@parc-naturel-avesnois.com

Plus d'infos sur :  
[www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr)



# VII) Perspectives

- Organiser le transport et la gestion des déchets (centres de compostage, méthanisation, zones de séchages ...)
- Sensibiliser les acteurs potentiels de propagation sur les milieux aquatiques (bateaux de plaisance, pêcheurs, kayak ...)
- Sensibiliser les acteurs potentiels de propagation sur les milieux terrestres (randonneurs, construction et entretien des routes ...)
- Chantiers participatifs d'arrachage pour sensibiliser le public
- Partager les données de localisation avec les territoires voisins

# Liens des bases de données

- Lien de saisie base de donnée DIGITAL2 :  
<https://saisieenligne.cbnbl.org/>  
→ Effectif, surface, photographie ...
- Lien SIRF : <https://gon.fr/sirf/>
- Lien CLICNAT : <https://clicnat.fr/>